

Table des matières 05.06.2014

No. Livraison: 8251684
 N° d'abonnement: 1094974
 N° de thème: 341.1
 Coupures: 7
 Pages de suite: 10
 Total des pages: 17

TRIAL
 Madame Chloé Bitton
 Case postale 5116
 1211 Genève 11

	Tirage	Page
05.06.2014 24 Heures Lausanne <i>La Suisse a bloqué 100 millions de francs</i>	32'577	1
05.06.2014 facts.ch <i>Der Prozess seines Lebens</i>	n/a	3
05.06.2014 Tages-Anzeiger <i>Der Prozess seines Lebens</i>	173'877	4
04.06.2014 La Côte <i>GENÈVE Sperisen réaffirme ne pas être un assassin</i>	8'573	5
04.06.2014 Le Courrier Genève <i>La défense plaide l'absence de preuves contre Erwin Sperisen</i>	7'510	6
04.06.2014 swissinfo.ch <i>L'ex-chef de la police guatémaltèque attend son verdict</i>	n/a	9
04.06.2014 swissinfo.ch <i>L'ex capo della polizia del Guatemala attende il verdetto</i>	n/a	14



Fonds ukrainiens douteux La Suisse a bloqué 100 millions de francs



L'ambassadeur Valentin Zellweger, directeur du Département de droit international du DFAE. KEY

Avec l'argent gelé dans le cadre du Printemps arabe, plus de 1 milliard de francs est en attente de rapatriement

Roland Rossier

Quel est le montant total des avoirs ukrainiens bloqués en Suisse? 75 millions de dollars (environ 67 millions de francs) selon le DFAE (Département fédéral des affaires étrangères) ou 100 millions de francs, comme l'a fait savoir aussi hier le Ministère public de la Confédération (MPC)? Ou davan-

tage encore, en additionnant pour partie ces deux montants et en sachant que le procureur genevois Yves Bertossa mène aussi une enquête dans ce canton?

«Les fonds bloqués par le MPC sont liés à ses propres enquêtes. Ils sont plus importants car ils regroupent les actifs liés à d'autres personnes», a résumé hier l'ambassadeur Valentin Zellweger, directeur du Département de droit international du DFAE, au Club suisse de la presse. «Sa» propre liste est surtout liée aux avoirs de l'ex-président Viktor Ianoukovitch et de son fils, Aleksandr. Ce dernier dominait notamment très discrètement, à Ge-

nève, la société de négoce MAKO Trading, forte à elle seule d'un capital de 9,2 millions de francs.

Sept procédures pénales

De nombreux oligarques ukrainiens tentent aujourd'hui de sauver leur fortune en adoptant des postures plus ou moins ambiguës dans leur pays. Le MPC «conduit actuellement sept procédures pénales pour présomption de blanchiment d'argent. Celles-ci ont été déclenchées suite à des annonces du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) qui ont été transmises au MPC depuis mi-mars 2014», a indi-



qué hier Jeannette Balmer, porte-parole du MPC. «Pour des raisons d'efficacité, la procédure pénale ouverte à Genève contre Viktor Ianoukovitch et son fils sera poursuivie dans le canton de Genève», a-t-elle ajouté.

Des sociétés de négoce considérées comme proches des oligarques ayant soutenu l'ancien président prorusse Ianoukovitch sont toujours présentes à Genève, à Fribourg, à Zoug ainsi qu'au Tessin. Un représentant du mouvement Euromaidan estime, de son côté, à

«plusieurs milliards de francs» les montants des fonds «volés au peuple d'Ukraine» et présents ou ayant transité par la Suisse. L'ambassadeur Valentin Zellweger a aussi précisé où en était la Suisse dans les autres dossiers de fonds détournés par des potentats. Il a rappelé que la Suisse était en pointe en matière de restitution d'argent, en précisant que 1,8 milliard de francs avaient à ce jour été rendus aux pays pillés par les potentats, contre une estimation de 4 à 5 milliards de dollars sur le plan international,

selon la Banque mondiale.

Les procédures de restitution restent lentes. «Pour l'affaire Marcos (*ndlr: ex-tyran des Philippines*), dix-sept années ont été nécessaires pour rapatrier 684 millions de dollars.» Le cas du dictateur nigérian Abacha a été plus rapide: quatre ans. Pour le diplomate suisse, la résolution du cas tunisien pourrait battre ce record. «40 des 60 millions de dollars concernés seront déjà rendus à la Tunisie», a-t-il résumé en indiquant qu'un recours bloquait cependant la procédure.

Bienvenue à «Londongrad», capitale des oligarques!

● Avec le ralentissement de l'économie occidentale, la City a largement perdu de son autonomie. Les BRICS et la péninsule arabe, avec en première ligne la Russie, en ont profité pour y gagner de l'influence. Des milliards de roubles ont ainsi plu sur la capitale anglaise. Une tendance qui lui a valu d'être renommée «Londongrad» et «Moscou-sur-Tamise» par la presse britannique.

Les oligarques s'avèrent être la marque la plus visible de cette présence russe. Tous sont attirés par le statut fiscal de «résident non domicilié», qui permet de ne payer des impôts britanniques que sur les revenus générés au Royaume-Uni. Trois des cinq plus riches résidents du pays sont ainsi issus de l'ancien bloc soviétique: l'Ouzboko-Russe Alisher Usmanov (20 milliards de francs), l'Américano-Ukrainien Leonard Blavatnik (15 milliards de francs) et le Russe Roman Abramovitch (14 milliards de francs). Ce dernier est assurément le plus connu du grand public grâce à ses dépenses de près de 1,5 milliard de francs depuis son acquisition en 2003 du club de football de Chelsea.

Depuis l'introduction en 2008 du «visa investisseur Tier-1», qui requiert l'investissement d'au moins 1,5 million de francs au Royaume-Uni, aucune autre nation ne s'est vu accorder autant de ces précieux sésames que la Russie. A côté de ces dépenses atypiques, 70 entreprises russes sont actuellement cotées à la Bourse de Londres. Elles y ont levé l'équivalent de 82,6 milliards de dollars au cours des deux dernières décennies, dont une part considérable ces derniers mois, ce qui a permis à Londres de maintenir un nombre d'introduction en Bourse raisonnable malgré la crise.

Tristan de Bourbon Londres

Fonds restitués par la Suisse

En millions de dollars

2003	Philippines	684
2005	Nigeria	700
2006	Pérou	92
2007	Kazakhstan (I)	115
2008	Mexique	74
2012	Kazakhstan (II)	48
2012	Angola	3
2014	Haïti	5,7

Fonds bloqués en Suisse

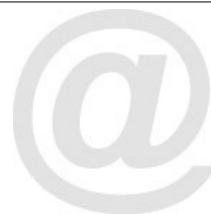
Sommes approximatives

2011	Tunisie	60 millions de dollars
2011	Egypte	700 millions de francs
2011	Libye	100 millions de francs
2011	Syrie	130 millions de francs
2014	Ukraine	75 millions de dollars

GL. SOURCE: DFAE.

Date: 05.06.2014

FACTS



Das Newsnetzwerk

Information Architects
8045 Zürich
044/ 500 29 30
www.facts.ch

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
Page Visits: 88'431

[Lire en ligne](#)

N° de thème: 341.001
N° d'abonnement: 1094974

05/06 07:09
tagesanzeiger.ch - Schweiz

Der Prozess seines Lebens

Der 40-jährige Genfer Staatsanwalt Yves Bertossa ist bereits so gefürchtet wie sein Vater Bernard Bertossa.

Quelle
tagesanzeiger.ch - Schweiz



Tages-Anzeiger
8021 Zürich
044/ 248 44 11
www.tagesanzeiger.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 173'877
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 341.001
N° d'abonnement: 1094974
Page: 9
Surface: 27'821 mm²

Yves Bertossa Der 40-jährige Genfer Staatsanwalt ist bereits so gefürchtet wie sein Vater Bernard Bertossa. *Von Philippe Reichen*

Der Prozess seines Lebens

Zweieinhalb Jahre ermittelte Yves Bertossa gegen Erwin Sperisen, den Ex-Polizeichief von Guatemala mit Schweizer Pass, bevor er Anklage wegen zehnfachen Mords erhob. Ruhig und unaufgeregt wirkte Staatsanwalt Bertossa im Prozess. Der Mann mit dem seitwärts gescheitelten Haar, der feinrandigen Brille und dem hellen Teint hörte emotionslos zu, wie Sperisen jegliche Schuld bestritt. Erst während seines Schlussplädoyers brach es aus Bertossa heraus. Er redete sich in Rage, ohne Manuskript: vier Stunden lang. Sperisen habe sich zu einem Gott aufgeschwungen, über Leben und Tod von Häftlingen entschieden und erschossen, wer ihm nicht passte. Die Stimme des 40-Jährigen überschlug sich, die Zornesröte schoss ihm ins Gesicht. Bertossa, der vor der Urteilsverkündung am Freitag in der Öffentlichkeit nicht über den Prozess spre-

chen darf, versichert: «Ich darf niemanden täuschen. Wenn ich jemanden anklage, muss ich von seiner Schuld überzeugt sein.» Das ist er. Sperisen will er lebenslang hinter Gitter bringen.

Der internationale Strafprozess gegen Sperisen ist der bedeutendste Fall in Bertossas noch junger Karriere. Rechtshilfesuche schickte er um die halbe Welt und reiste ihnen später für Zeugeneinvernahmen nach. Sperisens Anwälte taten derweil alles, um ihn bei der Arbeit zu behindern. Diverse Befangenheitsklagen reichten sie ein, Bertossa parierte alle.

Dass man ihm in der Genfer Staatsanwaltschaft die komplexen und aufsehenerregenden Fälle zuteilt, ist kein Zufall. Er ist mit Strafverfolgern im Ausland gut vernetzt, ermittelt unerschrocken, scharfsinnig und hartnäckig bis ins Detail. Das hat Bertossa 2008 bewiesen: Er war 34 und erst seit einem Jahr Staatsanwalt, als er den libyschen Diktatorensohn Hannibal Ghadhafi für ein paar Stunden ins Gefängnis steckte. Sein Vorwurf: Ghadhafi und seine Frau hätten während ihres Aufenthalts in einem Genfer Hotel eine Bedienstete misshandelt. Die Verhaftung wurde bekanntlich zu einer Staatsaffäre. Aussenministerin Micheline Calmy-Rey schaltete sich ein. Bertossa betont, was er schon damals verkündete: «Strafverfolger haben sich an Gesetze zu halten.» Und: «Vor dem Recht sind alle gleich.» Bertossa findet: «Die Politik sollte sich in einer Demokratie nicht in Entscheidungen der Justiz einmischen.»

Sein kompromissloses Eintreten für Gerechtigkeit und seine Unerschrockenheit erinnern an seinen Vater Bernard Bertossa. Dieser war von 1990 bis 2002 Generalstaatsanwalt in Genf, nahm zum Entsetzen mancher Genfer

Privatbankiers Geldwäscher an die Kandare und wurde zum gefürchteten Mafiajäger. Der Vergleich mit seinem Vater stört Yves Bertossa nicht. Er hält aber nüchtern fest, dass er nach der Scheidung seiner Eltern bei seiner Mutter aufgewachsen sei. Von der Tätigkeit seines Vaters habe er nie viel mitbekommen und heute bitte er seinen Vater weder um Ratschläge, noch tausche er sich mit ihm über Fälle aus. Es habe nach Beendigung seines Jusstudium allein entschieden, «sich eines Tages in den Dienst der Öffentlichkeit zu stellen», so Bertossa. Das tut er nun, betreut parallel 50 Strafuntersuchungen. 2020 werden die Staatsanwälte neu gewählt. Man munkelt, Yves Bertossa könnte zum neuen Generalstaatsanwalt aufsteigen - 30 Jahre nach seinem Vater. Sicher ist: Eine Verurteilung von Erwin Sperisen würde seine Karriere beflügeln.





Ets Ed. Cherix SA
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 8'573
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 341.001
N° d'abonnement: 1094974
Page: 15
Surface: 5'872 mm²

GENÈVE Sperisen réaffirme ne pas être un assassin

Erwin Sperisen a répété qu'il n'était pas un assassin, hier, au dernier jour de son procès. *«Je souhaite qu'il soit clair que je n'ai tué personne, ni ordonné la mort de personne»*, a déclaré, devant le Tribunal criminel de Genève, l'ancien chef de la police du Guatemala, accusé d'avoir pris part à dix exécutions extrajudiciaires en 2005 et 2006, lorsqu'il était en fonction. Le prévenu s'interroge encore aujourd'hui sur le bien-fondé de sa décision, en 2004, à l'âge de 34 ans, d'avoir accepté de prendre les rênes de la police nationale civile, une institution gangrenée par la corruption. Erwin Sperisen a ensuite égrené les attentats auxquels il a réchappé alors qu'il dirigeait la police, les menaces qui ont pesé sur sa famille et ses problèmes de santé dus au stress. Ses deux avocats ont demandé aux juges de l'acquitter. Le tribunal rendra son verdict vendredi, à 15 heures.

ATS



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdom.
Tirage: 7'510
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 341.001
N° d'abonnement: 1094974
Page: 6
Surface: 70'233 mm²

La défense plaide l'absence de preuves contre Erwin Sperisen

PROCÈS • *Les avocats de l'ancien chef de la police du Guatemala ont minimisé son rôle lors des opérations et tenté de décrédibiliser les témoignages des détenus survivants. Verdict vendredi.*



Florian Baier et Giorgio Campá, avocats d'Erwin Sperisen. KEYSTONE



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdom.
Tirage: 7'510
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 341.001
N° d'abonnement: 1094974
Page: 6
Surface: 70'233 mm²

BENITO PEREZ

Peut-on condamner un homme à la prison à vie sans preuve irréfutable? La défense d'Erwin Sperisen, accusé d'avoir planifié dix assassinats alors qu'il dirigeait la Police nationale (PNC) du Guatemala, a joué ses dernières cartes hier devant le Tribunal criminel de Genève. Au cours de leurs plaidoiries, M^{es} Florian Baier et Giorgio Campá ont chacun dit leur certitude qu'«à aucun moment Erwin Sperisen n'a donné l'ordre d'exécuter quiconque». Hardis, les deux conseils ont remis en selle la thèse des détenus morts des suites de leur résistance armée. Prudents, ils ont toutefois développé une stratégie de repli: assassinats ou pas, le directeur de la PNC ne peut être tenu pour responsable de crimes commis par l'un ou l'autre de ses 20000 hommes.

M^e Giorgio Campá se veut péremptoire lorsqu'il réclame l'acquittement de son client. Après deux semaines d'audiences, le Ministère public n'aurait «aucun ordre, aucune photo, aucun film», pas une preuve matérielle qui désignerait l'ancien directeur général de la PNC comme responsable des dix morts qui lui sont imputées.

Montrer l'exemple

Pour ses défenseurs, Erwin Sperisen est d'abord la victime d'un Parquet genevois qui «ne comprend pas son rôle au sein de la PNC». Non, il n'a ni planifié ni dirigé l'assaut donné en septembre 2006 contre la «citadelle du crime» qu'était devenue la prison de Pavon. Deux «chefs opérationnels», le responsable du district et celui du commissariat 13, étaient aux manettes. «On ne dirige pas 3000 hommes depuis le terrain», tonne M^e Campá. Le rôle d'Erwin Sperisen était de «montrer l'exemple», «d'être au front» avec ses hommes, de «superviser», d'expliquer à la presse qu'après dix ans de laisser-aller, les autorités avaient enfin décidé de mettre au pas cette prison devenue plaque tournante du trafic de drogue.

Se basant sur le témoignage du chef de ses gardes du corps, M^e Baier décrit un Sperisen qui visite l'entier du pénitencier, mais ne se rend sur les lieux des «affrontements» qu'après avoir été informé des violences par ses subalternes, Victor Rivera et Javier Figueroa. Pourquoi aurait-il douté de leur version? «Ce n'était pas à Erwin Sperisen d'enquêter sur ces morts, mais au Ministère public», affirme M^e Campá. S'il avait été au courant ou s'il avait programmé une quelconque opération illégale, Sperisen ne se serait pas rendu sur les lieux, assure son avocat.

Pour la défense, de toute façon, la thèse des exécutions extrajudiciaires ne tient pas, car elle s'appuierait sur de faux documents fabriqués par des taupes du narcotrafic au sein du Ministère public guatémaltèque. En deux ans à la tête de la PNG, «je me suis fait beaucoup d'ennemis au sein de la police et en dehors de la police», dira Sperisen lui-même, en clôture de l'audience. Dans ce contexte, même l'avis de María Morcillo Méndez, l'experte en médecine légale, ne tient pas, puisque la Colombienne n'a pas pratiqué elle-même les autopsies.

De leur client, les deux défenseurs dressent le portrait d'un idéaliste qui, à l'âge de 34 ans et sans expérience policière, accepte l'immense tâche de réformer l'une des polices les plus corrompues du monde dans un des pays les plus violents. Un «paquebot rouillé et fissuré navigant dans les tempêtes du Pacifique», selon la curieuse image de M^e Florian Baier, qui défie quiconque de reprendre les clés de l'institution qu'il brandit symboliquement à la Cour.

M^e Compá a une autre illustration: comment imaginer que ce jeune conseiller municipal, qui organisa le premier dimanche sans voiture de Guatemala City, pourrait pratiquer le «nettoyage social»? Un Erwin Sperisen, ardent pourfendeur de la corruption, qui licencie un millier de policiers sous enquête à peine arrivé à la tête de la PNC. «Un tel homme pourrait-il être adepte des exécutions extrajudiciaires?» inter-

«Idéaliste»

«Un tel homme pourrait-il être adepte des exécutions extrajudiciaires?» inter-

inter-



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'510
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 341.001
N° d'abonnement: 1094974
Page: 6
Surface: 70'233 mm²

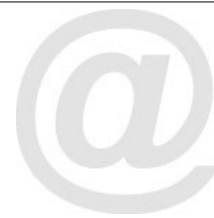
roge son jeune défenseur.

Témoins accusés

Face à cet accusé sans tache, M^e Campá dépeint des accusateurs sans la moindre crédibilité. Les principaux témoins? «Des criminels, des trafiquants, des assassins trop heureux de dénoncer le chef de la police.» Leurs accusations? «Un tissu de mensonges.» «Acheter un témoin, ce n'est pas cher au Guatemala», assure-t-il. «Les gangsters accusent la police par principe, c'est la loi des Maras», croit savoir son collègue Baier.

Sa démonstration, parfois confuse, foisonne des «contradictions» relevées dans les récits des témoins. M^e Campá parachève, en pointant toute son artillerie sur Philippe B., ce détenu qui aurait vu Sperisen exécuter Jorge Abraham Tiniguar. Pour la défense, il est inconcevable que ce Français, incarcéré pour l'assassinat de deux compatriotes, obtienne la condamnation de Sperisen. Ce «narcotrafiquant», qui ne doit sa postérieure libération qu'à une «campagne d'intoxication de l'opinion publique», un homme qui avait d'abord affirmé avoir vu Sperisen commettre son forfait à 16 h alors que le cadavre était déjà à la morgue, un individu, à en croire le récit d'un ancien ambassadeur de France, qui aurait avoué avoir découpé ses victimes en morceaux: «Voilà ce que vaut le témoin clé du Ministère public!»

Le verdict sera rendu vendredi après-midi. |



Procès Sperisen

L'ex-chef de la police guatémaltèque attend son verdict

Affaire Sperisen

La lutte contre l'impunité au Guatemala passe par Genève

Même affaire, autres procès

commentaires



Légende:

Erwin Sperisen sur le banc des accusés à Genève. (Keystone)

Par Patricia Islas
, swissinfo.ch

04 juin 2014 - 16:45

L'avenir du Suisso-Guatémaltèque Erwin Sperisen est entre les mains des sept juges du Tribunal criminel de Genève. Le ministère public cantonal a requis la prison à vie contre l'ancien chef de la police guatémaltèque pour les dix assassinats qui lui sont imputés. Les trois semaines de procès s'achèvent ce vendredi avec le verdict de la cour.

Il y a dix ans, Erwin Sperisen prenait la tête de la Police nationale civile (PNC) d'un pays qui ne s'était pas



encore remis d'un génocide ignoré et d'une longue guerre civile. Le nouveau chef de la police, âgé de 34 ans, ne s'imaginait alors pas qu'il finirait sur le banc des accusés d'un tribunal suisse et qu'il risquerait une peine de prison à vie.

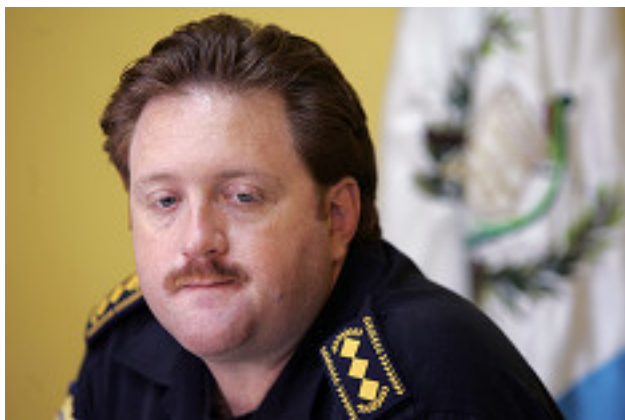
C'est l'assassinat de trois députés salvadoriens en 2007 par ses subordonnés qui a précipité la fin de sa carrière et son départ vers Genève. «J'ai dû sortir ma famille du Guatemala en raison de menaces de mort», a assuré ce mardi Erwin Sperisen au cours du procès qui se tient dans la cité de Calvin.

Erwin Sperisen n'est toutefois pas poursuivi en Suisse pour le meurtre de ces députés. Le procureur de Genève a conduit l'ex-chef de la police guatémaltèque devant le Tribunal criminel pour deux événements antécédents: l'assassinat de trois fugitifs de la prison d'El Infiernito, en 2005, et celui de sept détenus de la prison de Pavón, en 2006.

Ces dix exécutions extrajudiciaires sont bien connues au Guatemala. Un jugement a été rendu en août 2013 contre de simples fonctionnaires, mais les officiers supérieurs soupçonnés dans ces deux affaires se sont extraits des griffes de la justice guatémaltèque en fuyant à l'étranger.

Affaire Sperisen

La lutte contre l'impunité au Guatemala passe par Genève



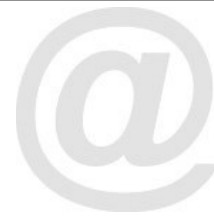
Alors que l'impunité gagne à nouveau du terrain au Guatemala, démarre à Genève le procès d'Erwin Sperisen, un double national suisse et guatémaltèque accusé d'avoir participé ou ordonné l'exécution sommaire de 10 détenus en 2005 et 2006, en tant que directeur de la Police nationale civile du Guatemala. [...]

Société

Arrêté en 2012

Erwin Sperisen a ainsi vécu tranquillement durant cinq ans avec sa famille à Genève, avant d'être arrêté en 2012, suite au lancement d'un mandat d'arrêt international. Après deux ans de prison préventive, il a finalement été mis sur le banc des accusés par le premier procureur de Genève, Yves Bertossa, qui considère avoir réuni les preuves suffisantes pour l'inculper de ces dix assassinats, l'un deux en tant qu'auteur direct. Le procès a débuté le 15 mai dernier. Après les plaidoiries finales, il est dans sa phase délibérative.

Yves Bertossa fonde ses accusations sur les recherches menées par le Ministère public guatémaltèque, en



collaboration avec la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG).

Une institution créée par l'ONU et le Guatemala – à la suite du scandale provoqué par l'assassinat des trois parlementaires salvadoriens - que les avocats de la défense ont tenté de discréditer avant même le début du procès.

Les experts qui ont travaillé au sein de la CICIG et qui ont été appelés à témoigner lors des auditions à Genève affirment que les hauts responsables de la sécurité au Guatemala, dont l'ancien ministre de l'Intérieur Carlos Vielmann, le directeur et le directeur adjoint de la Police nationale civile, Erwin Sperisen et Javier Figueroa (également cité comme témoin à Genève), ont donné leur feu vert aux agissements de ces milices parallèles et étaient au courant de leurs activités, parmi lesquelles figurent les exécutions extrajudiciaires à El Pavón et El Infiernito.

«Témoignages achetés»

Les avocats de la défense soutiennent que toutes les personnes qui ont témoigné contre leur client ont menti, y compris le témoin qui affirme avoir vu Erwin Sperisen tirer directement sur le prisonnier José Abraham Tiniguar au cours de l'opération de grande envergure menée le 25 septembre 2006 pour reprendre possession de la prison d'El Pavón, tombée depuis plus de dix ans aux mains des détenus.

«On ne peut pas juger le cas avec nos réflexes genevois», a déclaré l'avocat de la défense Giorgio Campa, dans l'intention de faire comprendre aux juges le contexte guatémaltèque lors de cette opération au cours de laquelle sept prisonniers ont perdu la vie.

Pour la défense, il n'existe pas non plus de preuves de la responsabilité de l'ex-chef de la PNC dans la mort de trois détenus de la prison d'El Infiernito, en décembre 2005, bien que cette mission ait été effectuée par la PNC.

Même affaire, autres procès

En Autriche:

Javier Figueroa, directeur adjoint de la Police nationale du Guatemala entre 2004 et 2007, a obtenu le statut de réfugié en Autriche.

Dans ce pays, il a dû faire face à un procès pour les mêmes chefs d'accusation qui pèsent en Suisse sur son ami d'enfance Erwin Sperisen.

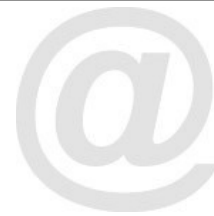
Le tribunal populaire local chargé de l'affaire a décidé de le libérer de toutes charges, faute de preuves.

En Espagne:

Le supérieur directeur d'Erwin Sperisen, l'ancien ministre de l'Intérieur Carlos Vielmann, vit désormais en Espagne.

En raison de sa double nationalité (espagnole-guatémaltèque), il pourra être jugé en Espagne pour les sept exécutions extrajudiciaires de Pavón et la mort des trois détenus d'El Infiernito.

Le procureur des questions complexes



Le premier procureur Yves Bertossa a averti les juges du Tribunal criminel qu'ils n'obtiendraient jamais autant d'éléments de preuve (photos, vidéos, témoignages) que celles réunies pour ce procès. Il a fait appel à leur « bon sens et à leur intime conviction » pour juger Erwin Sperisen.

«Le chef est celui qui décide, et les exécutants, ceux qui exécutent. Cela se passe ainsi au Guatemala, en Suisse et dans n'importe quel pays du monde», a-t-il martelé pour souligner la responsabilité de l'ancien chef de la police. «Ces assassinats sont des crimes d'Etat, planifiés, organisés et décidés par les plus hautes instances du Guatemala», a réitéré Yves Bertossa, qui est en charge des affaires complexes au Ministère public genevois.

«L'Etat tue ainsi deux fois: dix personnes et sa propre démocratie. Cette manière de procéder, ce 'nettoyage social', est le crime le plus grave qui puisse exister. C'est pour cette raison que je demande la prison à perpétuité pour Monsieur Sperisen», a poursuivi Yves Bertossa.

Procès singulier

Les principaux médias nationaux ont suivi avec attention le déroulement des audiences. Il s'agit en effet d'un procès extraordinaire dans le contexte helvétique: pour la première fois, un citoyen suisse est en effet jugé pour des crimes extrêmement graves commis dans un pays confronté à une impunité quasi systématique.

Dans ce procès, «on tente de résoudre des paradigmes qui ne nous concernent pas», selon l'expression de l'un des avocats de la défense. Le cas Sperisen se situe toutefois dans un contexte de droit pénal commun et la procédure en cours est, en ce sens, «ordinaire», en raison de la double-nationalité de l'accusé, indique Sévane Garibian, experte en droits de l'Homme et de la justice pénale internationale.

Sévane Garibian rappelle que ce procès a été rendu possible en Suisse grâce aux éléments de preuve établis notamment par l'enquête de la CICIG et transmis par commission rogatoire à la Suisse. «L'entraide internationale en la matière a été un élément-clé pour la poursuite, en Suisse, d'Erwin Sperisen», souligne-t-elle.

La chercheuse de l'université de Genève relève que la Suisse est par ailleurs impliquée dans le processus de «traitement du passé» au Guatemala dans le cadre du programme de soutien de la Confédération à la justice dite transitionnelle. «Le procès genevois peut donc être vu comme à la fois la matérialisation de la compétence pénale suisse (du fait de la nationalité de l'accusé), du point de vue interne, et une contribution à la lutte contre l'impunité des violations graves des droits de l'homme, du point de vue international».

Loin de toute influence

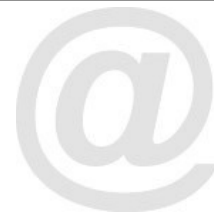
Directeur pour l'Amérique latine de la Commission internationale de juristes (CIJ), Ramón Cadena souligne lui aussi, depuis le Guatemala, l'importance de ce procès: «Pour la première fois, on juge une personne qui a eu un pouvoir politique notoire et qui a été très lié au pouvoir économique du Guatemala. C'est quelque chose qu'il serait impossible de réaliser dans notre pays, en raison de l'impunité très ancrée qui empêche de faire avancer les affaires. Ce procès représente un pas en avant dans la lutte contre l'impunité: les victimes veulent toujours obtenir justice, même si cela doit se faire dans d'autres juridictions.»

Bien qu'Erwin Sperisen n'est pas jugé selon le principe de la compétence universelle, cette affaire n'en demeure pas moins très importante, ajoute Ramón Cadena. «Même si Sperisen n'avait pas tiré une seule balle, il faut déterminer sa responsabilité quant à la connaissance qu'il avait des faits».

De son côté, lors de la dernière occasion qui lui était donnée de prendre la parole devant les sept juges qui

Date: 04.06.2014

swissinfo.ch



Online-Ausgabe FR

swissinfo
3000 Berne 15
031/ 350 92 22
www.swissinfo.ch

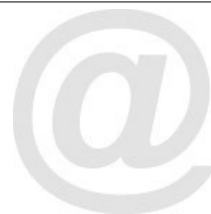
Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
Page Visits: 1'578'389

[Lire en ligne](#)

N° de thème: 341.001
N° d'abonnement: 1094974

prononceront leur verdict ce vendredi, Erwin Sperisen a déclaré: «Aujourd'hui, je me demande encore si l'idéalisme, la bonne volonté de vouloir changer quelque chose dans le pays, valait la peine (...) J'ai n'ai ni tué ni ordonné la mort de quiconque; je n'ai participé à aucune planification visant à tuer quelqu'un. Personne ne peut m'accuser avec une certitude absolue de ces faits, car il n'y a aucune base pour le faire».

(Traduction de l'espagnol: Samuel Jaberg)



Processo Sperisen a Ginevra

L'ex capo della polizia del Guatemala attende il verdetto

Altri processi in Europa

Processo a Ginevra

commenti



Didascalìa:

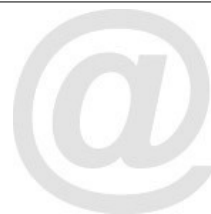
Erwin Sperisen deve rispondere a Ginevra di omicidi commessi dalla polizia del Guatemala nel 2005 e 2006 (Keystone)

Di Patricia Islas
, swissinfo.ch

04 giugno 2014 - 17:01

Il futuro del cittadino svizzero-guatemalteco Erwin Sperisen si trova nelle mani di sette giudici del Tribunale criminale di Ginevra. Il pubblico ministero ha chiesto l'ergastolo per l'ex capo della polizia del Guatemala, accusato di 10 omicidi. Il verdetto di questo processo senza precedenti è atteso per venerdì.

Dieci anni fa, Erwin Sperisen divenne capo della Polizia nazionale civile (PNC) del paese centroamericano, che stava cercando di uscire da un lungo e sanguinoso conflitto civile. Il nuovo numero uno delle forze dell'ordine, appena 34enne, non immaginava di certo di ritrovarsi un giorno sotto processo in Svizzera e di rischiare la pena dell'ergastolo.



Nel 2007, la morte di tre parlamentari salvadoregni, uccisi presumibilmente da suoi collaboratori, ha però spinto Sperisen a lasciare precipitosamente il Guatemala e a stabilirsi a Ginevra. "In seguito a minacce di morte, ho dovuto partire con la famiglia dal Guatemala", ha spiegato martedì l'accusato durante il processo a suo carico in corso a Ginevra..

Sperisen non deve tuttavia rispondere dell'omicidio dei tre parlamentari dinnanzi al Tribunale criminale ginevrino. Il procuratore pubblico Yves Bertossa lo ha portato sul banco degli accusati per due eventi precedenti: l'uccisione di tre evasi del carcere El Infiernito nel 2005 e di 7 detenuti della prigione Pavón nel 2006.

Le 10 esecuzioni extragiudiziali sono ben note in Guatemala. Un processo per questi crimini ha avuto luogo nell'agosto 2013 contro alcune pedine minori. I più alti responsabili sono stati invece risparmiati dalla giustizia guatemalteca, in parte anche per il fatto che molti di loro si sono rifugiati all'estero.

Lo stesso Erwin Sperisen ha potuto vivere tranquillamente per cinque anni con la famiglia a Ginevra. L'ex capo della PNC è stato arrestato nel 2012 e, dopo due anni di detenzione, è stato portato dinnanzi alla corte. Secondo Bertossa vi sono prove sufficienti per dimostrare che Sperisen è stato un autore diretto dei 10 omicidi. Il procedimento, iniziato lo scorso 15 maggio, si è concluso questo martedì con l'arringa della difesa. Il verdetto sarà pronunciato il 6 giugno.

Processo a Ginevra

Arrestato a Ginevra il 31 agosto 2012, Erwin Sperisen è accusato di aver organizzato, pianificato e diretto "operazioni volte ad eliminare dei detenuti" mentre dirigeva la Polizia nazionale civile del Guatemala dal luglio 2004 al marzo 2007.

Il 25 settembre 2006, nel quadro di un'operazione di ripresa del controllo della prigione di Pavón da parte dei servizi di sicurezza del Guatemala, Sperisen avrebbe ordinato l'esecuzione di sette detenuti, uccisi a colpi d'arma da fuoco.

Per dissimulare queste esecuzioni, i membri delle forze dell'ordine avrebbero in seguito manipolato la scena del delitto, simulando uno scontro fra gli agenti di polizia e i prigionieri.

Sperisen è inoltre accusato di aver ordinato l'uccisione di 3 detenuti evasi dal carcere El Infiernito nel 2005.

Il procuratore pubblico Yves Bertossa ha preteso una condanna all'ergastolo per Sperisen. La difesa ha invece negato ogni capo di accusa e ha chiesto l'assoluzione dell'ex capo della polizia in Guatemala.

Operazioni autorizzate dall'alto

Bertossa basa le sue accuse sull'inchiesta condotta dal pubblico ministero guatemalteco in collaborazione con la Commissione internazionale contro l'impunità in Guatemala (CICIG). Questa commissione era stata istituita nel 2007 per fornire consulenza alla giustizia guatemalteca nella procedura d'inchiesta sull'omicidio dei parlamentari salvadoregni e per contribuire a rafforzare il sistema giudiziario del Guatemala.

Secondo gli esperti che hanno lavorato per la CICIG, chiamati a deporre nel processo in corso a Ginevra, gli alti responsabili della sicurezza in Guatemala – tra cui il ministro dell'Interno Carlos Vielmann, Erwin Sperisen e il suo vice Javier Figueroa (tra i testimoni a Ginevra) – avevano autorizzato le operazioni dei comandi paralleli della PNC ed erano a conoscenza delle loro attività, comprese le esecuzioni extragiudiziali do El Pavón e El Infiernito.



"Testimoni comprati"

A Ginevra, la difesa ha cercato a più riprese di screditare il lavoro della CICIG e ha accusato di mentire tutti coloro che hanno testimoniato contro Sperisen. Tra questi un testimone che sostiene di aver visto Sperisen sparare al prigioniero José Abramo Tiniguar durante l'operazione di polizia eseguita il 25 settembre 2006 per riprendere il controllo del carcere di Pavon, rimasto per un decennio nelle mani dei detenuti.

"Non si può giudicare queste vicende con i riflessi di Ginevra", ha dichiarato l'avvocato Giorgio Campa, secondo il quale bisogna dapprima capire il contesto in cui ha dovuto operare l'ex capo della polizia e, in ogni caso, "nessuno può sapere chi ha ucciso i 7 detenuti". Sempre a detta della difesa, anche per quanto riguarda la morte dei tre evasi dalla prigione di El Infiernito nel 2005 non vi sarebbe alcuna prova della responsabilità di Sperisen, benché la missione sia stata condotta da membri della PNC.

"Non ho ucciso né ordinato la morte di nessuno. E non ho partecipato a dei piani volti ad uccidere qualcuno. Nessuno può accusarmi con piena certezza di questi fatti, perché non vi è alcuna base per farlo", ha dichiarato da parte sua Sperisen, a bassa voce, nel suo ultimo intervento dinnanzi ai sette giudici, chiamati a decidere della sua sorte.

Delitti di Stato

Secondo Bertossa, i giudici del Tribunale criminale non avranno mai più così tanti elementi di prova, come quelli che ha potuto raccogliere, con fotografie, video e testimonianze. "Il capo è colui che decide e gli autori coloro che eseguono. Questo è il caso in Guatemala, in Svizzera e in qualsiasi altra parte del mondo", ha affermato il procuratore pubblico, sottolineando la responsabilità dell'ex capo della polizia nelle 10 esecuzioni extragiudiziali.

"Questi omicidi sono delitti di Stato, programmati, organizzati e decisi dalle più alte autorità del Guatemala", ha aggiunto il responsabile presso il pubblico ministero di Ginevra della sezione di problematiche complesse di portata internazionale o di natura finanziaria. "In questo modo lo Stato uccide due volte: dieci persone e la propria democrazia. Questa procedura, la "pulizia sociale", è la più grave che possa esistere e per questo motivo chiedo di condannare il signor Sperisen al carcere a vita".

Altri processi in Europa

Un processo analogo a quello di Ginevra si è svolto nel 2013 in Austria. Sul banco degli accusati vi era Javier Figueroa, ex vice direttore della Polizia nazionale civile (PNC) del Guatemala dal 2004 al 2007.

Figueroa doveva rispondere in sostanza degli stessi crimini di cui è stato accusato Erwin Sperisen a Ginevra, ossia dell'omicidio di detenuti delle prigioni di Pavón e El Infiernito.

L'amico d'infanzia di Sperisen è stato assolto dalla corte austriaca per mancanza di prove sulle sue responsabilità in tali vicende.

In Spagna è previsto invece un processo analogo a carico di Carlos Vielmann, ex ministro dell'interno del Guatemala dal 2004 al 2007.

L'ex superiore diretto di Sperisen, che ha oggi la doppia nazionalità guatemalteca e spagnola, dovrà rispondere a sua volta dei crimini commessi dalla polizia in relazione alle prigioni di Pavón e El Infiernito.



Processo straordinario

I principali media svizzeri hanno seguito con attenzione i dibattiti presso la corte ginevrina, dal momento che si tratta di un processo senza precedenti nel contesto elvetico. Per la prima volta uno svizzero viene giudicato per fatti estremamente gravi commessi in paese caratterizzato da una situazione di impunità quasi sistematica.

In questo processo "si cerca di risolvere dei paradigmi che non ci riguardano", ha affermato uno degli avvocati della difesa.

Tuttavia, secondo Sévane Garibian, esperta di diritti umani e di giustizia penale internazionale, il caso Sperisen rientra piuttosto in un contesto di diritto penale ordinario, perché l'imputato ha la doppia cittadinanza svizzera e guatemalteca. In tale ottica, il processo è da considerare "ordinario".

"Il processo di Ginevra può essere visto come la materializzazione della competenza penale svizzera (a causa della nazionalità elvetica dell'imputato) e, nel contempo, come un contributo svizzero alla lotta contro l'impunità per gravi violazioni dei diritti umani, dal punto di vista internazionale", aggiunge la docente dell'Università di Ginevra, ricordando che, tramite un programma di sostegno alla giustizia transnazionale, la Svizzera partecipa attivamente da anni agli sforzi in corso in Guatemala per rielaborare il passato e le atrocità commesse durante il lungo conflitto civile.

Lotta contro l'impunità

Il processo è stato seguito con attenzione anche in Guatemala. "Per la prima volta viene giudicata una persona che aveva un grande potere politico e che era strettamente legata al potere economico in Guatemala. Qualcosa di impossibile in questo paese, a causa del rigido sistema di impunità", rileva Ramon Cadena, direttore in America Centrale della Commissione internazionale dei giuristi (ICJ).

"È un caso quindi molto importante perché si iscrive nella lotta contro l'impunità in Guatemala: Le vittime stanno sempre cercando di ottenere giustizia, anche in altre giurisdizioni. E stiamo parlando di reati gravi", aggiunge Cadena. A suo avviso a Ginevra "si sta dimostrando che, quando i giudici sono imparziali e non vi sono influenze esterne, vi può essere giustizia".

Per il giurista non vi sono dubbi per quanto riguarda le responsabilità di dell'ex capo della polizia. "Anche se Sperisen non aveva sparato un solo proiettile, la sua responsabilità rimane determinata dal fatto che era a conoscenza dei reati commessi".

Traduzione di Armando Mombelli